



**Services Espaces Naturels et
Forêts**

Affaire suivi par : Viviane MAURIN
Tél. : 04 94 50 07 10

Courriel : foret@dracenie.com

Réf : CB/ VM : Mission MO 2025

A l'ensemble des candidats

Draguignan, le 6 janvier 2026

Objet : Consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre relative au suivi du plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier - programme de travaux 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que nous souhaitons faire réaliser une mission de maîtrise d'œuvre relative au suivi du plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier - programme de travaux 2025

Si cette affaire vous intéresse, je vous prie de bien vouloir m'envoyer votre offre avant le 28/01/2026 - 12 heures.

Votre offre rédigée en français devra nous parvenir via la plateforme emarches.dracenie.com.

L'objet de la consultation devra être mentionné.

Toutes les précisions concernant cette consultation pourront être obtenues auprès du Service Biodiversité, Espaces Naturels Agricole et Forestiers de Dracénie Provence Verdon agglomération. La mission commencera conjointement aux travaux PIDAF programme 2025, et se terminera avec le dernier chantier réceptionné.

Votre offre devra être constituée des éléments suivants (non exhaustif) :

- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- Mémoire Technique

Votre offre sera jugée selon les critères pondérés suivants :

- Prix (coefficient de pondération : 50 %)
- Valeur technique (coefficient de pondération : 50 %)

**Dracénie Provence Verdon
agglomération**

Square Mozart
CS 90129
83004 DRAGUIGNAN cedex

Tél. : 04 94 50 16 20
contact@dracenie.com

Les prix des prestations sera apprécié au regard de la DPGF.

La note pondérée est attribué selon la formule suivante :

$50 \times (\text{offre la moins disante} / \text{offre du candidat analysé})$

La valeur technique sera appréciée sur la base du mémoire méthodologique remis dans l'offre du candidat. La note pondérée étant obtenue par la formule suivante :

$50 \times (\text{note du candidat analysé} / \text{meilleure note obtenue})$

L'offre présentée devra respecter les conditions suivantes :

- Prix global et forfaitaire en euros. Les prix sont réputés comprendre tous les frais nécessaires à l'exécution de la prestation
- Délai global de paiement par mandat administratif : 30 jours à compter de l'admission ou de la réception de la prestation (délai de paiement obligatoire).
- Délai de validité des propositions : 60 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Nous nous réservons le droit de faire compléter les offres dans un délai identique pour tous les candidats concernés.

Nous nous réservons le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email).

Par ailleurs, nous nous réservons le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation de la personne publique.

En répondant à cette consultation, vous déclarez sur l'honneur que vous n'êtes pas interdit de concourir à un marché public, que vous disposez de l'aptitude et des capacités requises pour exécuter le marché.

Vous n'aurez à justifier cette déclaration que si vous êtes attributaire du marché.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation
La Responsable Environnement

Viviane MAURIN